

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 23-20210709-076  
RELATIF À L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS  
SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS, LES RISQUES MINIERS  
ET LA POLLUTION DES SOLS DE LA COMMUNE DE EVAUX LES BAINS.

La préfète de la Creuse

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27,

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L. 271-4 et L. 271-5,

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU les décrets n° 2010-1254 et n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 relatifs à la prévention du risque sismique et la délimitation des zones de sismicité du territoire français,

VU le décret n° 2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire,

VU l'arrêté interministériel du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français,

VU les arrêtés préfectoraux n° 23-2018-12-28-004 et n° 23-2018-12-28-005 du 28 décembre 2018 et les arrêtés préfectoraux n° 23-2021-05-03-00002 à n° 23-2021-05-03-00006 du 3 mai 2021 portant création de secteurs d'information sur les sols (SIS),

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2021-07-09-00001 du 9 juillet 2021 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, les risques miniers et la pollution des sols,

VU l'arrêté préfectoral n° 23-20190416-076 du 16 avril 2019 relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs de la commune de EVAUX LES BAINS.

CONSIDÉRANT la publication de nouveaux textes modifiant les zones où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, les risques miniers et la pollution des sols, notamment les secteurs d'information sur les sols.

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n° 23-20190416-076 du 16 avril 2019 relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs de la commune de EVAUX LES BAINS.

**ARTICLE 2 :**

Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques et pollutions nécessaires pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de EVAUX LES BAINS sont consignés dans le dossier communal d'information annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- une fiche communale d'information (annexe 1 du présent arrêté) indiquant :
  - la liste des risques naturels, technologiques et miniers à prendre en compte auxquels la commune est exposée sur tout ou partie de son territoire ;
  - les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer ;
  - les niveaux réglementaires de sismicité et de classement au regard du zonage à potentiel radon attachées à la commune ;
  - l'information sur la présence de secteurs d'information sur les sols (SIS) ;
  - le nombre d'arrêtés de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle ou technologique depuis 1982 ;
- une ou plusieurs cartographie(s) indicative(s) des zones exposées (annexe 2 du présent arrêté).

Ce dossier ainsi que les documents de référence attachés sont librement consultables en mairie, préfecture, sous-préfecture et à la direction départementale des territoires de la Creuse. Ils sont également consultables sur le site internet de la Préfecture de la Creuse : [www.creuse.pref.gouv.fr](http://www.creuse.pref.gouv.fr).

**ARTICLE 3 :**

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions mentionnées à l'article R. 125-25 du code de l'environnement.

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté et ses annexes sont notifiés à Monsieur le Maire de EVAUX LES BAINS et à la chambre des notaires. Il sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Creuse. Une mention sera insérée dans un journal diffusé dans le département.

**ARTICLE 5 :**

Monsieur le Directeur des Services du Cabinet, Monsieur le Sous-Préfet d'Aubusson, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Creuse et Monsieur le Maire de EVAUX LES BAINS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Guéret, le 09 juillet 2021

La Préfète

Virginie DARPHEUNLE



Code postal  
23110

Commune de EVAUX LES BAINS

Code INSEE  
23076

page 2/2

#### Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire

> La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1   
très faible

zone 2   
faible

zone 3   
modérée

zone 4   
moyenne

zone 5   
forte

#### Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui  non

#### Information relative à la pollution de sols

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui  non

#### Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés

. de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

nombre

. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre

Pièces jointes \*

#### Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

.....  
.....  
.....

#### Cartographies relatives au zonage réglementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Voir annexe 2 :

- carte départementale du zonage sismique

- carte départementale du zonage à potentiel radon

- annexe de l'arrêté n° 23-2021-05-03-00004 portant création à un secteur d'information sur les sols

Date 9 juillet 2021

La Préfète

Virgine DARPHEVILLE

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Creuse  
[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

# ANNEXE 2

DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À L'INFORMATION  
DES ACQUÉREURS ET LOCATAIRES  
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS  
ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS, LES RISQUES MINIERS  
ET LA POLLUTION DES SOLS

Guéret, le 9 juillet 2021

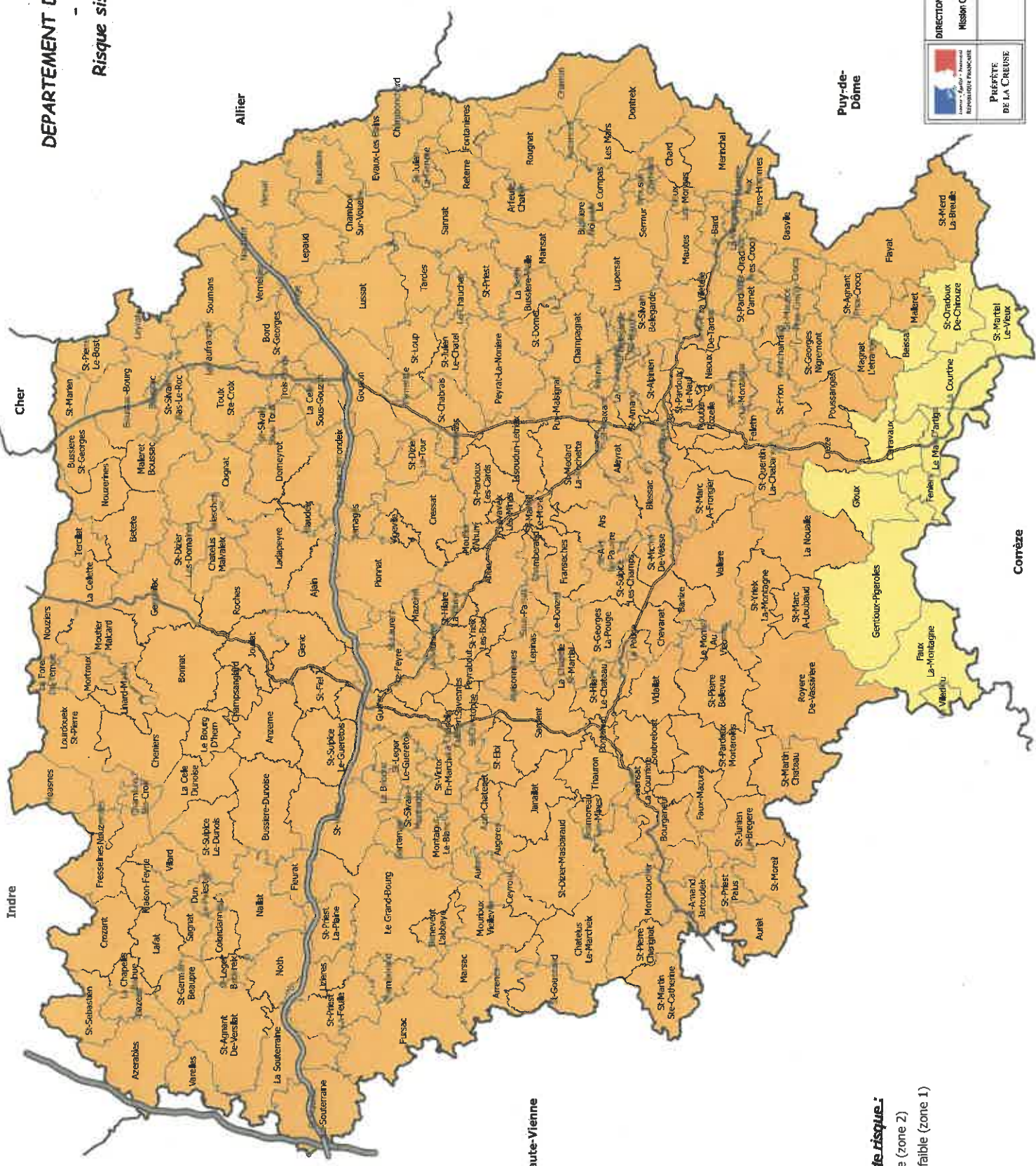
La Préfète

  
Virginie D'ARPHEUILLE



# DEPARTEMENT DE LA CREUSE

## Risque sismique



### Niveau de risque:

- Faible (zone 2)
- Très faible (zone 1)

 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CREUSE Mission Connaissance et Stratégie des Territoires	© IGNAD CARTO © avril 2019
PRÉFECTURE DE LA CREUSE	

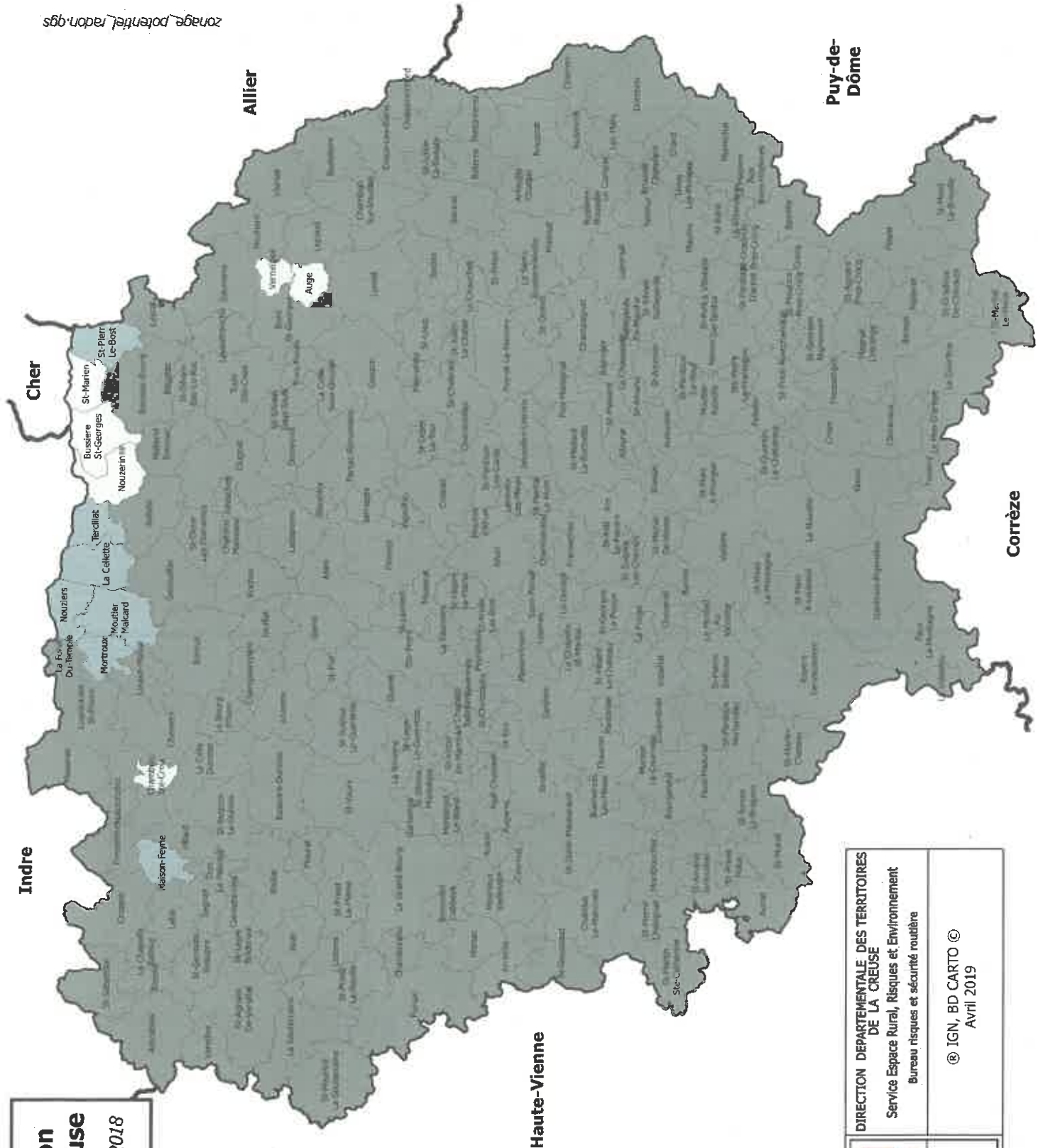
creuse.risque.sismique

# Zonage du potentiel radon du département de la Creuse

défini par l'arrêté ministériel du 27 juin 2018

Zones du potentiel radon

- zone1
- zone2
- zone3



 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p><b>PRÉFÈTE DE LA CREUSE</b></p>
--	--

<p><b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CREUSE</b> Service Espace Rural, Risques et Environnement Bureau risques et sécurité routière</p>	<p>© IGN, BD CARTO © AVRIL 2019</p>
--	---

zonage potentiel radon.qgs





## Secteur d'information sur les Soils (SIS)

Fiche interne (non diffusable)

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour

GUERET, le - 3 MAI 2021

**Identification**

**Identifiant** 23SIS08507  
**Nom usuel** LA CASINE  
**Adresse** Evaux les bains  
**Lieu-dit**  
**Département** CREUSE - 23  
**Commune principale** EVAUX LES BAINS - 23076  
**Caractéristiques du SIS** Ancien site minier uranifère orphelin (et sorti de police des mines)

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Renaud NURY

Nature des Travaux miniers : Travaux miniers souterrains

Le site se situe au Sud du hameau de la Forêt, au Sud Ouest d'Evaux Les Bains (section ZT, au sud de la parcelle 76).

Des travaux de mise en sécurité du puits (par comblement + tumulus) et de recouvrement des terres marquées par de la terre végétale ont été réalisés en 2012 par l'État.

Mémoire du site à conserver / changement d'usage éventuel

**Etat technique** Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière

**Observations** Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers  
Période d'exploitation minière : 1957 à 1959

**Références aux inventaires**

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	CASINE (LA)	<a href="https://mimausabdd.irsn.fr/#">https://mimausabdd.irsn.fr/#</a>

**Sélection du SIS**

**Statut** Soumis

**Critère de sélection** Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

**Commentaires sur la sélection****Précision des contours**

**Localisation** D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

**Cadastre**

**Observations sur la numérisation**



## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	665297.0 , 6558504.0 (Lambert 93)
Superficie totale	5643 m <sup>2</sup>
Perimètre total	445 m
Précision des contours	

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
EVAUX LES BAINS	ZT	76	10/04/2019

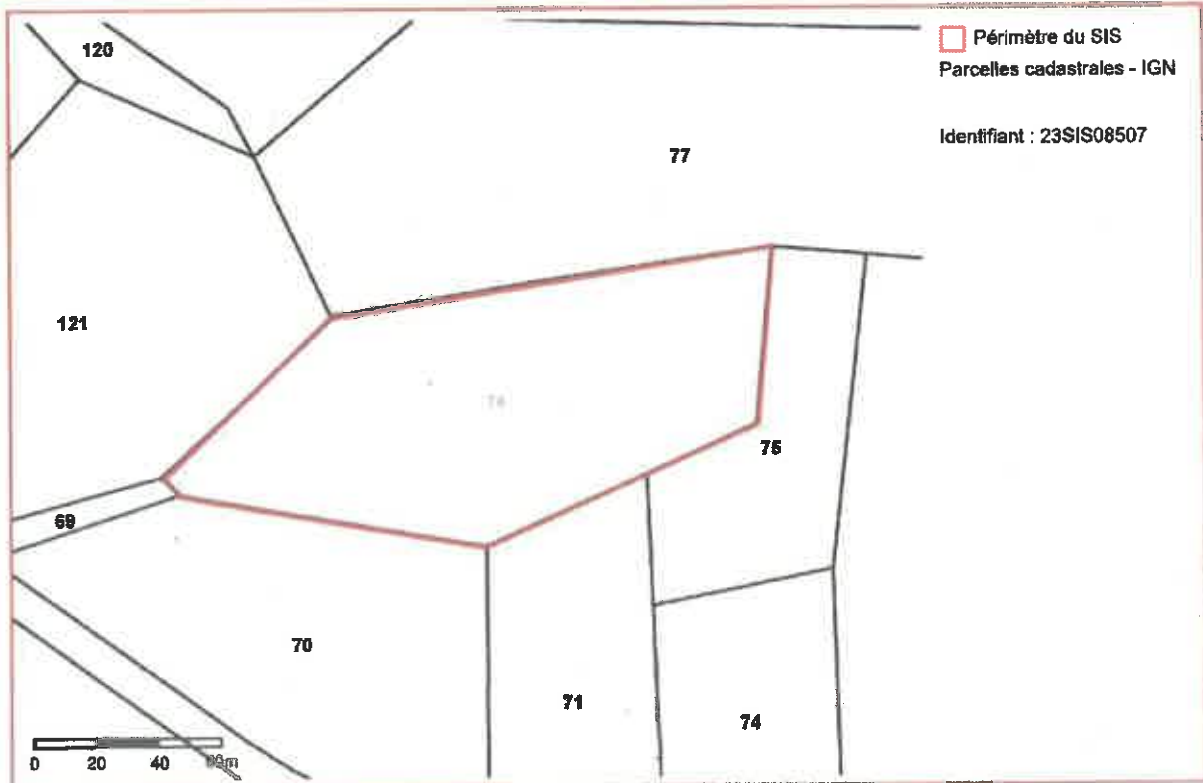
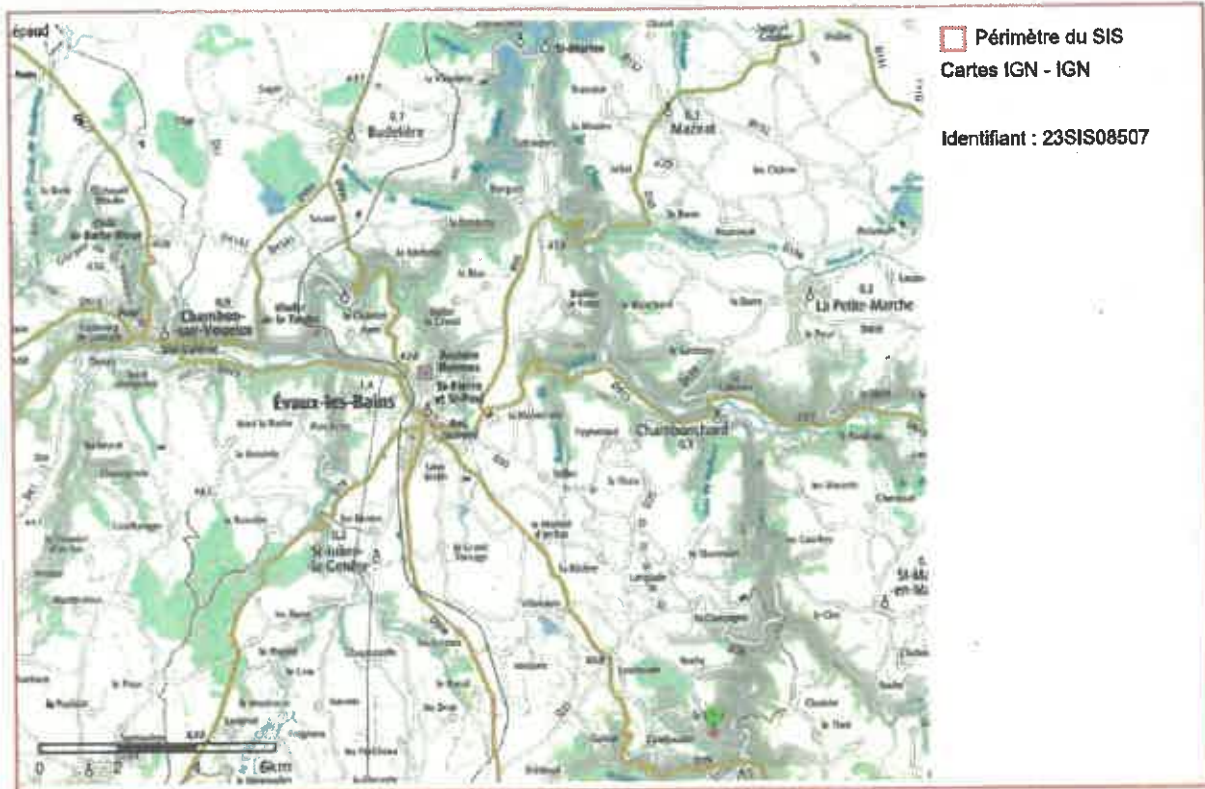
## Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site LA CASSINE		Oui
Controles IRSN	après travaux de reamenagement	Oui
fiche IRSN	avant travaux de réaménagement	Oui

## Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
10/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
29/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
20/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs à passer en diffusable
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en mode diffusable

# Cartographie





**GÉORISQUES**  
Nous connaître les risques sur le territoire

## Secteur d'information sur les Soils (SIS)

### Fiche interne (non diffusable)

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour

GUERET, le **3 MAI 2021**

#### Identification

Identifiant 23SIS08758  
 Nom usuel LE CHATELET  
 Adresse Evaux les bains - D996  
 Lieu-dit  
 Département CREUSE - 23  
 Commune principale EVAUX LES BAINS - 23076

Pour la Préfète et par délégation,  
 Le Secrétaire Général,

Renaud NURY

**Caractéristiques du SIS** La parcelle (parcelle 55, section AK) est située en rive droite de la Tardes, en contrebas de la route départementale D996 qui relie Evaux-les-bains au Châtelet, à 750 m à vol d'oiseau de l'ancienne usine de traitement du minerai, localisée en rive gauche de la rivière.

Des résidus de traitement auraient été déversés en rive droite à l'aide d'une conduite hydraulique, mais plus aucune trace n'est visible : le terrain a été totalement remodelé il y a quelques dizaines d'années afin d'y implanter un camping, projet qui n'a jamais abouti.

A proximité des ruines de l'ancien Moulin Cadet, il subsiste sur environ 1500 m<sup>2</sup> des produits fins qui présentent une concentration n'excédant pas les 3000 ppm d'arsenic. L'épaisseur a été estimée à 1 m au plus.

Cette parcelle est destinée à la production de bois. Quelques moutons destinés à la consommation personnelle du propriétaire pâturent habituellement dans ces bois.

Dans la mesure où il paraît difficile d'envisager l'enlèvement du dépôt en raison des problèmes d'accès, il a été recommandé au propriétaire de clôturer la zone pour empêcher les moutons d'y accéder et de laisser la végétation se développer.

**Etat technique** Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière

**Observations** Présence de résidus de traitement de minerai aurifère (en lien avec l'exploitation du site minier aurifère du Châtelet à Budelière) sur une partie de la parcelle (env. 1500 m<sup>2</sup>).  
 Contour zone à investiguer avec précision.

#### Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
-----------	------	-------------	------

## Sélection du SIS

Statut Soumis  
Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer  
Commentaires sur la sélection

### Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée  
Cadastre  
Observations sur la numérisation

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 659732.0 , 6566779.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 8851 m<sup>2</sup>  
Perimètre total 934 m  
Précision des contours

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
EVAUX LES BAINS	AK	55	15/05/2019

## Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusible
rapport geoderis	2013	Oui

## Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
15/05/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs à passer en diffusable
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusable



# Cartographie

